

Des animaux en bonne compagnie

Que faire de son animal de compagnie durant la période estivale ? Pensions, visites à domicile ou encore échanges sont quelques moyens pour éviter que les chiens, chats, et autres rongeurs ne restent tout seuls.

Publié le 9 Août 13 à 17:00



La Dieppoise Martine Lacarnoy aime s'occuper d'animaux et a fait de cette passion, une activité professionnelle.

Que faire de son animal de compagnie quand on ne peut pas l'emmener en vacances ? Tel est le dilemme de nombreux propriétaires. A Dieppe, Martine Lacarnoy rend visite aux animaux chez les particuliers. Elle a le statut d'auto entrepreneur depuis 2009. « L'idée de ces visites quotidiennes m'est venue alors que je me demandais ce que je pouvais faire de mes chats en mon absence. J'ai pensé que je ne devais pas être la seule dans ce cas. Depuis quatre ans, je me suis fait connaître des Dieppois, grâce notamment aux vétérinaires » confie-t-elle. Martine Lacarnoy s'occupe essentiellement de chats car ils restent attachés à leur environnement alors que les chiens, eux, sont fidèles à leur maître. Des rongeurs peuvent aussi faire l'objet

d'une visite quotidienne. La Dieppoise garde les animaux pour 8 euros la demi-heure, quel que soit le nombre d'animaux. « *C'est déjà arrivé que je cours avec les chiens ou que joue avec les chats à la demande du maître, ça ne me dérange pas. Parfois, j'arrose même les plantes ou je relève le courrier* » ajoute-t-elle. C'est donc un vrai service que propose Martine Lacarnoy. Pour elle, la période de l'année la plus dense est sans aucun doute celle des vacances d'été et plus précisément, le week-end du 15 août.

Si les clients ne souhaitent pas d'une « nounou » à domicile pour leur animal de compagnie, il reste les méthodes traditionnelles, comme la garde en pension ou à la SPA. A la Chatterie du Mont-Candon, une ancienne écurie de 80 m² accueille les chats dans des boxes individuels pendant les vacances près de Baqueville-en-Caux. « *Il ne faut surtout pas mélanger les chats entre eux* », indique Nathalie Le Roy, la propriétaire des lieux. Les tarifs sont de 9,50 euros par jour et peuvent être dégressifs en fonction de la durée de la pension. La Chatterie connaît une forte activité pendant les mois de juillet, août et septembre. Néanmoins, depuis l'an dernier, Nathalie remarque une baisse des clients : « *Les gens sollicitent leurs proches ou leurs voisins par souci d'économie* ».

Echanger les animaux, c'est possible

Sur la toile, Blandine Damour est la fondatrice d'un site internet particulier : animal-fute.com. Grâce à des annonces, en quelques clics un internaute peut trouver une personne qui se propose de garder son animal, à charge de revanche. « Ce sont surtout les femmes qui échangent leurs bêtes car elles ont généralement plus d'animaux que les hommes » remarque-t-elle. Et de reprendre : « *Les internautes sont attirés par l'aspect qualitatif. Avant d'accepter l'échange, les deux maîtres font se rencontrer leurs animaux respectifs pour savoir si la cohabitation peut fonctionner* ». Les animaux concernés sont surtout les chats et les chiens, mais les annonces proposent également des tortues, lapins, chevaux, etc. Le site, lancé en avril 2012, attire de plus en plus d'adeptes. L'adhésion revient à 30 euros par an pour un chat ou un chien.

Beaucoup d'abandons l'été

A la SPA de Saint-Aubin-sur-Scie, pour 10 euros par jour, des soins de première nécessité sont prodigués : nourriture, refuge et soins par le vétérinaire. Beaucoup de chiens sont en refuge, il suffit de réserver par téléphone, en fonction des places disponibles. La SPA remarque, désolée, que dans les périodes de vacances scolaires, en juillet-août, les maîtres abandonnent, volontairement ou non, leur chien. « Des cas d'abandon, on en voit tous les jours en ce moment malheureusement », déclare la SPA. Alors pour éviter que les animaux ne soient malheureux, mieux vaut bien les accompagner durant l'absence de leur maître.

Margaux Dauchy